

Pourquoi sommes-nous hostiles au projet de l'immeuble flottant ?

Argumentaire

1. Aucune concertation

Depuis le lancement du projet Île de Nantes, la démocratie participative a fonctionné avant toute décision importante. Mais cette fois-ci elle est totalement absente...

Nous n'avons reçu sur ce projet que ces informations de la presse ; la SAMOA et la Ville, à qui nous avons demandé de pouvoir en discuter, ne nous ont même pas proposé une rencontre. Même les élus interrogés se disent surpris et avouent eux aussi avoir appris le projet par les journaux. En fait, ce projet n'a fait l'objet d'aucun débat, ni avec les citoyens, ni avec les associations, ni même devant le conseil municipal ou l'assemblée de la communauté urbaine. Une décision de cette envergure, hypothéquant les usages à venir du fleuve au cœur de la Ville, peut-elle se prendre en catimini, sans aucun débat public ?

2. La Loire à cet endroit fait partie de l'espace public du site des chantiers, elle ne doit pas être livrée aux promoteurs immobiliers.

Depuis vingt ans, nous nous battons contre la banalisation de ce territoire et les choses ont bien avancé puisque la friche industrielle devient aujourd'hui un espace public culturel à forte valeur patrimoniale. La partie du fleuve attenante au site s'en trouve fortement valorisée et représente aujourd'hui un plan d'eau exceptionnel au cœur de la ville ; l'aménagement des quais et l'installation du ponton des chantiers en font un lieu privilégié de la relation des Nantais avec la Loire. Il pourrait permettre par exemple l'accueil du *Belem* lors de ses escales nantaises (qui ne sont pas bien valorisées actuellement), accueillir des spectacles, des animations nautiques telles que les Rencontres du fleuve, etc. Que des promoteurs privés convoitent cet espace, ce n'est pas surprenant puisque c'est le plus beau, mais que les pouvoirs publics accèdent à leur demande serait tout simplement inadmissible, voire scandaleux. Au moment où les luttes pour les bords de l'Erdre accessibles à tous aboutissent, des nouveaux châtelains veulent s'approprier la Loire et c'est une ville de gauche qui la leur livrerait.

3. Un projet pour riches, en complète contradiction avec le lieu.

Ce site des chantiers est porteur encore aujourd'hui de toute une charge culturelle liée à son histoire et au-delà à l'histoire ouvrière, sociale, industrielle de la ville. Y implanter aujourd'hui de la restauration de luxe est une agression culturelle inqualifiable, un manque de respect pour les cultures ouvrières.

4. Cet immeuble flottant va gâcher le paysage.

Soixante mètres de long, dix-sept de large sur trois niveaux, c'est énorme. C'est une grosse verrière qui boucherait la vue et encombrerait le bras de la Madeleine. Le montage photographique publié dans la presse par le promoteur présente le projet au moment de la marée basse... ce qui évidemment réduit son impact sur le paysage... L'honnêteté eût été de le présenter à mi-marée... d'un coefficient moyen.. ou alors de le présenter aussi à marée haute. Cette manœuvre laisse penser que Flahault cherche à minimiser l'impact réel de son projet.

5. Pourquoi ne pas renvoyer le promoteur vers d'autres emplacements ?

Pourquoi vouloir à tout prix l'implanter sur le site des chantiers ? Ce n'est pourtant pas la place qui manque le long du fleuve, même sur la partie ouest de l'Île de Nantes : le quai Wilson par exemple, actuellement transformé en parking ! Ou le quai des Antilles, déjà occupé par des boîtes et restaurants (ce serait plus logique) ou même le quai Mitterrand, encore plus proche du centre ville ? Alors pourquoi cet entêtement à vouloir s'approprier l'espace public des chantiers ?

6. Le projet évoque aussi un bateau de croisières sur l'estuaire.

Pourquoi pas ? Mais pour cela, pas besoin d'un immeuble flottant. Le ponton des chantiers (que nous avons revendiqué seuls contre tous) est là justement pour cela : permettre le départ et l'arrivée de bateaux sur le site. S'il s'avérait insuffisant, il faudrait le doubler, raison de plus pour ne pas céder le quai où il pourrait s'étendre.

7. Ce que nous demandons :

Que le maire de Nantes annonce publiquement la suspension de ce projet et la mise en place d'une large concertation ou alors son déplacement vers un autre endroit du fleuve.

Pourquoi ne pas inaugurer à cette occasion les jurys citoyens annoncés au cours de la dernière campagne électorale ?

Qu'il sache en tout cas qu'une prise de position de sa part qui serait favorable à ce projet, privilégiant les riches au détriment du plus grand nombre, livrant aux promoteurs immobiliers les plus beaux espaces publics de la ville, sèmerait un immense doute sur ses véritables objectifs politiques.

En conclusion, nous voulons par ce texte vous apporter les éléments de compréhension de notre position sur ce projet et nous espérons obtenir votre soutien pour ce combat, qu'une fois encore, nous nous devons de mener.

Signez la **pétition**, faites-la signer autour de vous. La mobilisation du plus grand nombre peut changer le cours des choses.

Rendez-vous à tous le 7 juin [2008] au moment du lancement des Rencontres du fleuve. Le maire pourrait bien, ce jour-là, s'exprimer sur le projet ! Nous pourrions l'applaudir ou lui manifester fortement notre désaccord !

Pour la Maison des Hommes et des techniques et l'association de la Navale
Jean Relet, Gérard Tripoteau, Maurice Milpied